

Budget 2007 : Le gouvernement doit remplir ses engagements en matière de services de garde éducatifs et de conciliation famille-travail

Montréal, le 14 mai 2007 - Alors que le gouvernement libéral s'apprête à déposer son Budget, les membres de la **Coalition pour la consolidation des services de garde et des services aux familles** appellent le parti Libéral au respect de ses engagements en matière de services de garde éducatifs et de soutien aux familles, et réitèrent l'urgence que le Québec se dote d'une véritable politique de conciliation famille-travail. « *Non seulement le gouvernement doit-il renforcer les programmes existants, mais il doit enfin mettre en place une politique structurante permettant aux familles de concilier de façon harmonieuse leur vie familiale et professionnelle* », soutient Madame Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec et porte-parole de la Coalition.

Consolider le réseau des centres de la petite enfance

Bien qu'un pas énorme ait été franchi depuis la création des CPE en 1997, certains défis restent à relever pour offrir une réponse plus adéquate aux besoins des parents et des jeunes enfants. À l'heure actuelle, les attentes des familles à l'égard des services de garde éducatifs sont principalement de trois ordres :

- en finir avec les listes d'attente et obtenir une place rapidement;
- avoir accès à des services plus souples et mieux adaptés à leurs besoins (garde à temps partiel, horaires flexibles et atypiques, etc.);
- recevoir des services éducatifs de qualité favorisant le développement global de leurs enfants et la réussite de leur parcours éducatif.

Lors de la récente campagne électorale, le gouvernement du parti Libéral s'est engagé à créer 20 000 nouvelles places et à y consacrer 200 millions de dollars. Le respect de cet engagement constitue une étape incontournable pour arriver à répondre aux attentes légitimes des familles. En effet, cet investissement permettrait non seulement de régler la problématique des listes d'attente, mais également de soutenir une offre des services de plus grande qualité et mieux adaptée aux besoins des parents et des enfants. « *Nous espérons que cette promesse se traduira par de l'argent réel dès le prochain budget afin que ces avancées soient réalisées le plus rapidement possible* », insiste Mme Asselin.

Par ailleurs, les membres de la Coalition rappellent que la consolidation des services éducatifs à la petite enfance doit passer par le développement des CPE, un réseau à but non lucratif, administré par les parents et accessible dans toutes les régions du Québec. Elle doit aussi s'effectuer dans le cadre d'une tarification universelle à 7 \$ par jour.

Une politique familiale inachevée...

Une politique familiale ne pourrait être complétée sans l'adoption d'une politique de conciliation famille-travail-études. En effet, dans l'énoncé de Politique sur l'égalité entre les femmes et les hommes, le gouvernement s'est engagé, très modestement toutefois, à mettre en place diverses mesures visant à faciliter la conciliation famille-travail-études, notamment une offre de soutien

financier et technique aux entreprises et aux associations patronales et syndicales qui verront à la promotion et à l'implantation de mesures relatives à la conciliation travail-famille. Or, nous attendons toujours la mise en place d'une véritable politique de conciliation famille-travail-études à portée transversale, c'est-à-dire avoir des effets structurants sur les autres politiques et programmes gérés par l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux.

Par ailleurs, une politique de conciliation famille-travail-études ne s'arrête pas à la période de la petite enfance. Il est très important de développer et d'offrir des mesures qui engloberaient les responsabilités familiales qui incombent aux travailleuses, mais aussi aux travailleurs, aux différents moments de leur vie, depuis la naissance de leur enfant jusqu'à la vieillesse de leurs parents.

L'engagement ferme de l'État est indispensable : il est urgent d'agir!

Les membres de la Coalition sont convaincus que le gouvernement du Québec a un rôle central à jouer en matière de conciliation famille-travail-études, étant donné les enjeux en cause; des enjeux trop importants pour être ignorés. Après la création d'un réseau de services de garde éducatifs sur le point d'être consolidé, les améliorations substantielles apportées au soutien économique des familles par le programme de soutien aux enfants et la mise en place du nouveau régime d'assurance parentale, l'adoption d'une politique de conciliation famille-travail-études demeure le prochain défi essentiel d'une véritable politique familiale globale.

Rappelons que le gouvernement de M.Charest avait entrepris en 2004 une vaste consultation sur un projet de politique de conciliation travail-famille, où plusieurs organisations membres de la Coalition ont présenté des mémoires et formulé des recommandations afin d'aller de l'avant. À l'issue de cette consultation, le gouvernement prévoyait élaborer une politique de conciliation travail-famille et ainsi tenir une commission parlementaire en vue de son adoption. Trois ans plus tard, cette politique se fait toujours attendre. Les solutions concrètes tardent. Les familles, les travailleurs et les travailleuses sont à bout de souffle : il est urgent d'agir!

La coalition représente des intervenants du secteur des services de garde et des services famille, des organisations syndicales, des groupes de femmes et des groupes communautaires famille et d'économie sociale.

-30-

Renseignements: Sylvie Lévesque, FAFMRQ, tél : 514.729-6666 et 514.710.6661 (cell.)

La Coalition pour la consolidation des services de garde et des services aux familles regroupe les organismes suivants :

Association des enseignantes et enseignants en technique d'éducation à l'enfance (AEETÉE);

Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ);

Association du personnel cadre des centres de la petite enfance du Québec (APCCPE);

Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE);

Carrefour action municipale et famille (CAMF);

Centrale des syndicats du Québec (CSQ);

Chantier de l'économie sociale du Québec;

Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) ;

Confédération des syndicats nationaux (CSN);
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT);
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ);
Fédération des femmes du Québec (FFQ);
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);
Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF).